



Compte rendu d'évaluation de terrain : Ville de Montreuil

Evaluateurs : Baptiste GRARD, AgroParisTech et Louise SEGUIN Plante&Cité

Rédacteur : Louise SEGUIN Plante&Cité

Date de la visite : Lundi 15 septembre 2014

Personnes rencontrées :

- Pierre-Luc Vacher, Chargé de mission environnement-biodiversité
- Anthony Meslé Carole, Responsable du Département Environnement et Ecologie urbaine

Catégorie des villes de + 100 000 habitants

Ville de Montreuil

(103 000 habitants. Ile-de-France, Seine Saint Denis, Communauté d'agglomération Est Ensemble)

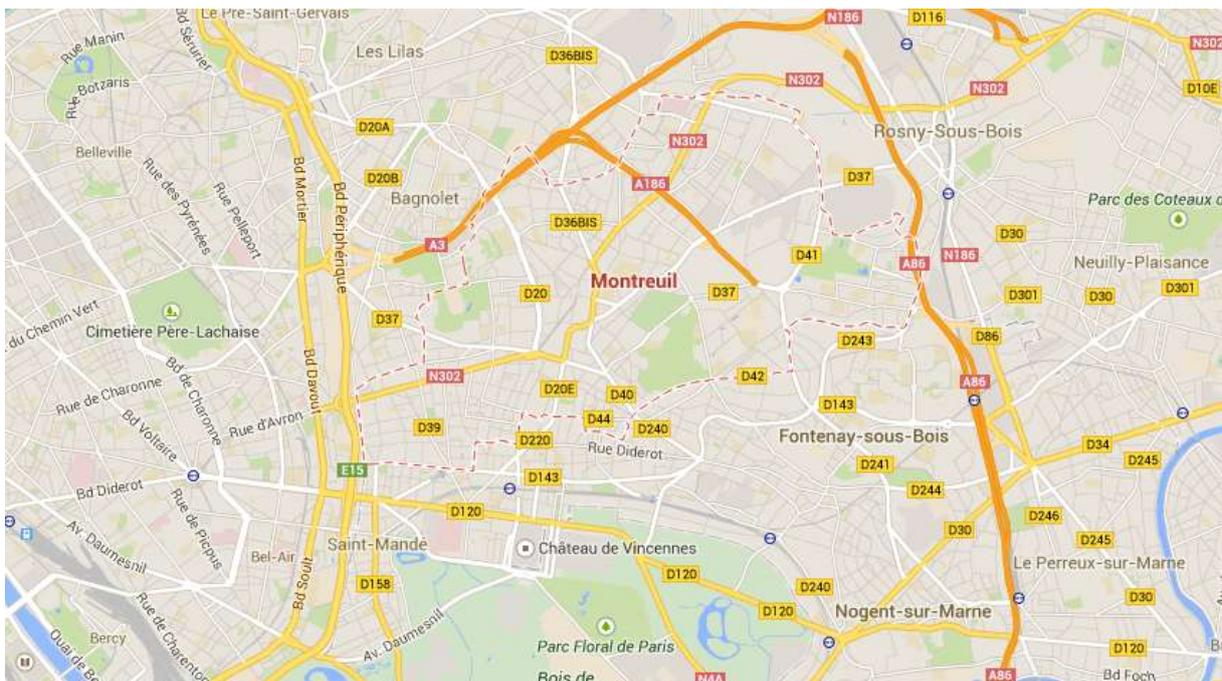


Figure 1 – Situation de Montreuil

Située dans le département de la Seine-Saint-Denis, limitrophe de Paris, Montreuil est la cinquième ville d'Ile-de-France de par son nombre. Elle s'étend sur une superficie de 892 hectares dont 63 ha de parcs.

Riche d'une histoire industrielle et agricole dont son patrimoine témoigne encore, Montreuil se caractérise par sa mixité sociale et urbaine mais également par sa requalification urbaine d'envergure marquée par de grands projets (Quartier de la mairie, Hauts de Montreuil, Prus Bel Air – Grands Pêcheurs, PRUS La Noue etc.)

Bien qu'en contexte urbain contraint, la « nature » reste encore présente à Montreuil par la présence de grands parcs, véritables fenêtres urbaines, aux squares et jardins plus modestes, tous ces espaces participent à l'aménité du territoire.

La place de la biodiversité dans cette trame urbaine est un enjeu fort pour le territoire qui s'interroge sur sa manière d'aménager et de gérer ce dernier. Cet enjeu a conduit la Ville à reconsidérer son patrimoine végétal : les parcs et squares, les parterres fleuris, les arbres d'alignement, les friches, les espaces d'accompagnement. La prise en compte de la biodiversité s'effectue dans le cadre de projets urbains, par une conception et la création d'aménagements supports de biodiversité, par des techniques de gestion plus respectueuses de l'environnement (abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires, création de prairies urbaines) et par la mise en place d'une gestion différenciée. La connexion de ce patrimoine vivant par le biais d'une trame verte est aussi un objectif affirmé.

La dimension sociale dans la conduite du changement autour de la notion de nature en ville est mise en avant. La collectivité œuvre en faveur d'un décloisonnement entre les espaces privés et publics et la création d'un sens commun. Au-delà des jardins privés, la collectivité incite à l'appropriation collective des espaces, voire d'espaces parfois en gestion publique.

La ville bénéficie aussi d'un tissu associatif fort avec certaines associations très porteuses telles que Le sens de l'humus ou l'Association des femmes maliennes de Montreuil.

Les jardins partagés

Les jardins partagés de Montreuil sont des espaces de proximité animés par une association de voisins. Le terrain est mis à disposition gratuitement par la ville ou un bailleur social en échange d'un jardinage écologique et d'une ouverture régulière aux habitants et au public. Ce type de jardin a pour vocation de créer des liens sociaux. S'appuyant sur les principes de culture biologique, il contribue à la préservation de la biodiversité en milieu urbain et crée des espaces vivriers de proximité, creuset d'une vie de quartier.

La Ville de Montreuil incite à la création de ces nouveaux jardins en accompagnant toutes les initiatives d'habitants, d'autant plus que ces espaces requalifient des délaissés.

En 2014, on compte 20 jardins partagés (3 de plus qu'en 2013) qui s'insèrent au cœur de la vie des quartiers.



Figure 2 : Carte des jardins partagés de Montreuil

Dans une démarche proactive, la ville mène un inventaire de tous les sites potentiellement jardinables avec les habitants. Certains de ces jardins sont situés sur des friches en attente de construction. Des temps forts rythment la vie de ces derniers lors des manifestations « Bienvenue au jardin » (en juin), « Rendez-vous au jardin », « Théâtre au jardin » (juin), la Fête des jardins (septembre), et aussi des trocs de plantes (le Troc Vert en mai)...



Figure 3 : Le jardin partagé de la dalle Hannah Arendt

Dans le cadre de la Charte des Jardins Partagés (qui interdit en outre l'usage de pesticides sur ces espaces), la ville de Montreuil met à disposition des habitants une analyse des pollutions du sol issues de l'héritage industriel du territoire, grâce à une étude de la DRIAAF

sur un secteur de la ville entre 2008 et 2010, et aux analyses réalisées dans les différents jardins depuis.

Ces études démontrent que les sols montreuillois existants (en excluant donc les sols rapportés) sont principalement pollués aux métaux lourds (plomb, cadmium, cuivre, mercure et zinc). Les analyses faites sur les légumes produits sur ces parcelles des murs à pêches montrent que les seuils réglementaires sont dépassés pour environ 30 % des échantillons de certains végétaux prélevés.

Puisqu'il est impossible de retirer toutes les terres polluées, la ville établit des préconisations à destination des usagers des jardins partagés : choix des végétaux, utilisation de bacs hors-sol, amendement de compost...



Figure 4 : Un espace partagé dans le quartier Bel Air

Le quartier du Bel Air

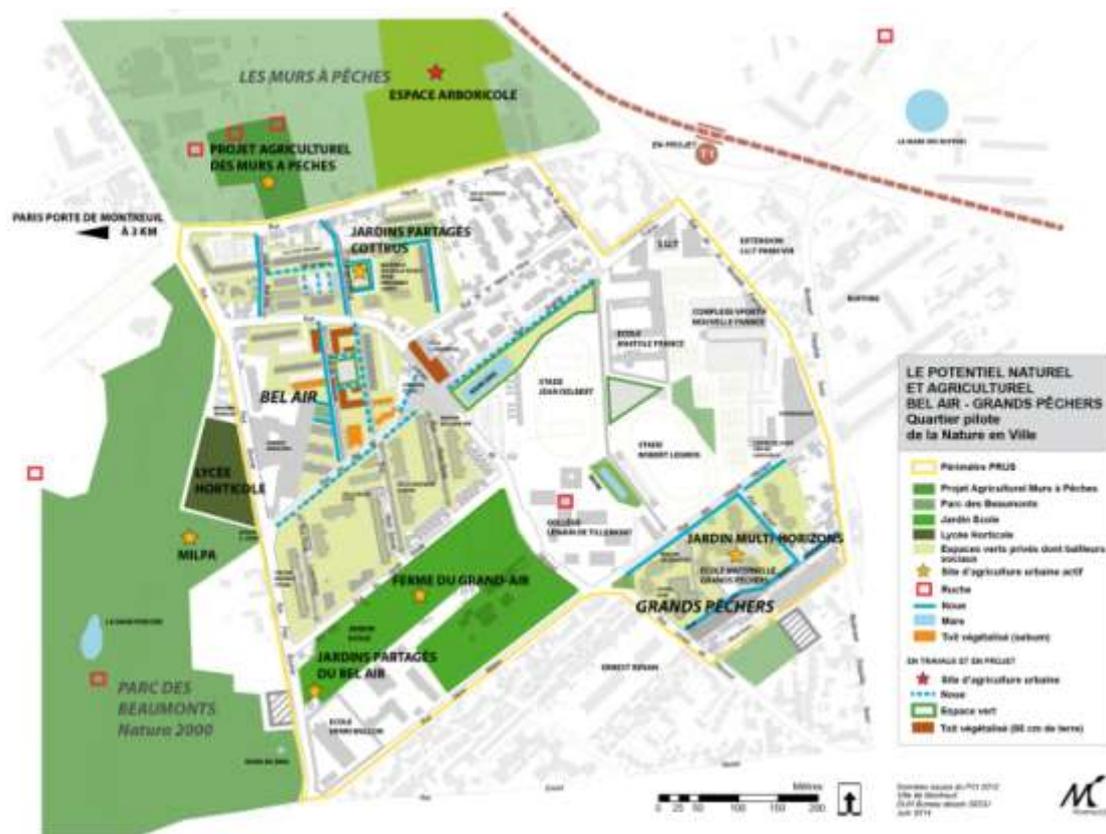


Figure 5 : Le potentiel naturel et agricole du quartier de Bel Air

Le quartier de Bel Air (plus de 5 000 habitants) se caractérise par de fortes difficultés sociales avec un parc de logements sociaux concentrés à 65% en cœur de quartier. Il fait l'objet d'un Programme de Rénovation urbaine et Sociale aujourd'hui en phase d'achèvement. La ville de Montreuil a choisi d'en profiter pour en faire un site pilote de la nature et de l'agriculture dans la ville.

Ce quartier jouit en effet déjà de la présence de zones naturelles ou à vocation agricole :

La zone des murs à pêches

Témoignage d'un passé agricole du territoire et héritage disputé entre Versailles et Montreuil, les murs à pêches représentent un patrimoine vivant incontournable et qui a fait une partie de la renommée de Montreuil.

Les horticulteurs et arboriculteurs de Montreuil ont légué à la ville sa structure parcellaire en la recouvrant presque entièrement de murs agricoles, à partir du XVII^e siècle, pour couvrir en 1907 près de 300 hectares sur les 900 que compte la ville.

Les « Montreuillois » ont su tirer partie de leur environnement : leur positionnement géographique proche des marchés parisiens, les carrières de gypse de Montreuil qui ont fourni le plâtre pour réchauffer et protéger leurs fruits à l'abri des murs, l'utilisation du moindre espace pour compenser par l'imagination le peu de surface disponible. Les fruits étaient palissés le long des murs et en partie centrale de parcelle, laissant ainsi de l'espace pour la production de fleurs de coupe, de plantes médicinales ou de petit maraîchage au sol.

La Société régionale d'horticulture de Montreuil transmet le savoir-faire des horticulteurs montreuillois.

De nos jours, ces espaces sont anecdotiques et extrêmement peu utilisés quant à leur fonction initiale de production en comparaison de leur importance passée. Des parcelles résiduelles subsistent dans la trame urbaine et un œil averti peut encore déceler la présence de reliquats de ces fameux murs. Le portage, bien qu'encouragé par la collectivité, reste essentiellement associatif. Les projets et chantiers de rénovation sont l'occasion de vifs échanges entre les différentes parties prenantes de ce patrimoine soulignant un paradoxe parfois étonnant d'un patrimoine parfois méconnu des montreuillois. L'enjeu commun étant la préservation de ce patrimoine encore menacé.

A titre d'exemple, la ville souhaite ouvrir un passage piéton au cœur de la zone des murs à pêches mais rencontre quelques réticences de la part des associations en place qui souhaitent que le lieu ne soit ouvert que sur demande.

Depuis fin 2003, par mesure de protection, plus de 8 ha du site ont été classés par le ministère de l'Environnement au titre des « sites et du paysage » (décret du 16 décembre 2003, paru au JO le 23 décembre 2003). Ce classement reconnaît trois intérêts majeurs liés au site : un patrimoine anthropologique, des techniques de construction originales, un paysage particulier. Ce dispositif permet la protection d'un patrimoine de biodiversité domestique unique.

Le projet de PLU qui devait être validé en début d'année prévoyait le classement de 20 hectares de murs à pêches en zone naturelle ou agricole. Mais, en juin 2014, le règlement de la zone naturelle du PLU a été annulé sur décision du juge, car jugé comme pas assez protecteur.

Le projet de PPEANP, qui devait y être associé est donc également repoussé.



Figure 6 : Une partie de la zone des murs à pêches

Le Parc de Beaumont

Ce parc de 22 hectares a pris place sur un ancien site industriel de carrière de gypse dont on tirait le plâtre pour la construction des murs à pêches de la ville. Par la suite, dès 1930, les galeries de la carrière seront utilisées pour la production de champignons. En 1960, la ville de Montreuil achète les terrains puis les viabilise en parc urbain dans les années 80.

Sous l'impulsion d'acteurs naturaliste locaux, un espace naturel de 11 ha au cœur du parc y est installé par l'Atelier Cepage. Une gestion écologique est mise en place permettant une diversification des milieux et une amélioration de la qualité de ces derniers (prairies fleuries, espaces boisés, zones humides). On y trouve une grande variété d'oiseaux (faucons,

mésanges), d'insectes (papillons, libellules), de mammifères (chauve-souris, musaraignes) et de fleurs protégées. Des animations de découvertes de la biodiversité y sont programmées. Le parc a intégré le réseau Natura 2000 de Seine-Saint-Denis à partir de 2006. La zone naturelle au centre du parc est protégée.

Différentes actions en rapport avec l'agriculture ont été mises en place dans le parc. Sur la zone de prairie, un espace a été laissé en gestion à l'association Le sens de l'humus pour la mise en place de la Milpa : cette technique agricole associe trois cultures (maïs, haricots et courges) et servira d'espace de sensibilisation et de formation à la permaculture jusqu'en octobre.



Figure 7 : La zone de Milpa

La ville a également mis en place de l'éco-pâturage avec deux vaches à pie noire ! et des chèvres, notamment sur la zone du parc qui a connu récemment un chantier de réhabilitation de milieux ouverts favorables aux haltes migratoires de la Pie-grièche écorcheur. Ce bétail est loué à un berger local entre avril et octobre.



Figure 8 : La zone réhabilité et ses vaches

Le pâturage est aussi pratiqué dans les cours de certaines écoles et dans la maison de retraite grâce à des chèvres ou moutons appartenant au même berger.

Le jardin école et le lycée horticole

Le jardin école est situé sur un terrain communal pour lequel la société régionale d'horticulture de Montreuil jouit d'un bail emphytéotique. Cette association vieille de plus de 130 ans a fait bénéficier la ville de la renommée de ses horticulteurs. Et se charge de valoriser des savoirs faire arboricole pour certain tombé en désuétude. Depuis dix ans, elle mène un programme d'action dynamique tourné vers le quartier et les écoles. Elle a par exemple proposé un programme d'activité sur le thème « Patrimoine, pêches, pommes et potagers » dans le cadre d'un appel à projet des écoles « classes de ville ». Cette formation se déroulera sur deux semaines en mars 2015. L'association organise aussi des ateliers pédagogiques pour les écoles et accueille chaque année depuis 2008 la ferme pédagogique temporaire (plus de 3 000 visiteurs par an).



Figure 9 : Le jardin école

Jusqu'à présent, le lycée horticole n'avait que peu d'actions tournées vers la ville, hormis une vente annuelle de plantes, ouverte à tous. Depuis l'année scolaire 2013-2014 et encore plus cette année, le lycée commence à se tourner vers les espaces de la ville pour son programme de formation en stage collectif.

Ces actions sont complétées par des mesures au niveau des constructions : toiture végétalisée avec 80cm de substrat sur un nouveau bâtiment, quartier sans clôture, réalisation de noues...

Autres actions

La cantine scolaire a fait l'objet d'un marché passé avec la cuisine centrale Elios à Rosny, mais elle intègre 30 % de produits bio par le biais du GAB et 60 % de produits locaux, ainsi

qu'un repas végétarien par semaine. Il n'y a pas pour l'instant de tri ou de compost des déchets alimentaires mais une réflexion est en cours avec l'agglomération Est Ensemble.

La ville poursuit le programme « On sème à Montreuil » qui vise à développer la présence du végétal dans l'espace public tout en permettant une meilleure appropriation de ce dernier par les habitants. C'est aussi un levier de valorisation des espaces « résiduels » (délaissés, friches, talus) qui peuvent contribuer positivement au développement de la biodiversité urbaine comme d'éventuelles composantes de corridor écologique ou en accueillant des plantes « riches » écologiquement (espèces mellifères). La ville accompagne le dispositif par la mise à disposition d'expertises pour l'étude de faisabilité et la fourniture de végétaux et de panneaux d'information.

Des terre-pleins font aussi l'objet d'une végétalisation dans certaines zones de la ville.



Figure 10 : Un terre-plein végétalisé

La ville poursuit l'objectif zéro pesticide dans les espaces qu'elle gère. Si l'arrêt des produits phytosanitaires semble être bien accepté sur la voirie et dans les espaces verts, il l'est plus difficilement sur le cimetière (qui n'est pas encore en zéro pesticide complet). Néanmoins, une végétalisation d'une partie des allées du cimetière a été entreprise.